

DÉPARTEMENT
DES
HAUTES-ALPES

ARRONDISSEMENT
DE
BRIANÇON

COMMUNE DE L'ARGENTIERÈRE-LA BESSÉE

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le 09/04/2026
ID : 005-210500062-20260407-D2026_04__09-DE

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 7 AVRIL 2026

Délibération n° 2026-04-09

Objet de la Délibération :

**Désignation d'un élu titulaire
et d'un élu suppléant comme
représentants de la commune
dans la copropriété de la
« Série E »**

**Présidence de M. Rémi ROUX,
Maire de L'Argentière-La Bessée**

19 membres en exercice dont :

**1 absent et représenté : Françoise BRUNET qui
donne procuration à Rémi ROUX**

**18 présents : Rémi ROUX, Benjamin
SÉMIOND, Marie-Laure MARFOURE,
Sébastien FERRUS MACHADO, Marie
GUIMBERT, Michel LAPALUS, Céline
BLANCHET, Denis FRASSIN, Cédric
MIGLIACCIO, Marion NICOLAS, Stéphanie
PERSICOT, Alice PRUD'HOMME, Loïc
RICHARD, Jean-Pierre RIPPERT, Alain
SANCHEZ, Grégory TARDY, Laurent
THOUVENOT, Sylvia VIGNE**

Soit 19 votants

**Date de convocation :
30 MARS 2026**

Secrétaire de séance : Denis FRASSIN

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'un élu titulaire ainsi qu'un élu suppléant doivent être nommés pour représenter la commune dans la copropriété de « La Série E ».

Monsieur Rémi ROUX se propose comme élu titulaire et Monsieur Michel LAPALUS comme élu suppléant.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité (19 voix pour) :

- ❖ Approuvent l'exposé de Monsieur le Maire ;
- ❖ Désignent Monsieur Rémi ROUX comme élu titulaire et Monsieur Michel LAPALUS comme élu suppléant pour représenter la commune dans la copropriété de « La Série E ».

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

POUR COPIE CONFORME,

L'ARGENTIERÈRE-LA BESSÉE, LE 7 AVRIL 2026.

**Le Maire,
Rémi ROUX**